

préparé pour la recevoir. Sa suite devait s'entasser dans quelques maisons disponibles et payer très cher le logement et les vivres. Les Italiens qui l'entouraient s'irritaient de cette négligence et de la rapacité des populations. Elle poursuivit bravement sa marche le long de la vallée du Rhône par un froid que la bise du nord rendait encore plus mordant. Son endurance et sa bonne mine faisaient l'admiration des dames françaises pelotonnées dans des couvertures. A Valence, le grand-maître des postes, La Varenne, arriva porteur d'une lettre du Roi et, pour le remercier du plaisir qu'il lui avait fait, elle le gratifia d'un bassin et d'une timbale de vermeil que la ville venait de lui offrir en don.

Elle fit telle diligence qu'elle arriva le samedi 2 décembre à La Guillotière, bien décidée à faire son entrée solennelle dans la ville le lendemain dimanche. La municipalité était prise de court, n'ayant reçu que le 17 novembre une lettre où le Roi l'invitait « à préparer toutes choses tant pour la célébration de ses noces que pour la réception de sa femme ». Le gouverneur, M. de La Guiche, le lieutenant général de la sénéchaussée, Villars, et l'archevêque, Albert Bellièvre, eurent bientôt fait d'ordonner pour le lendemain, 18, un *Te Deum* à Saint-Jean et une procession sur la rive droite de la Saône, entre Saint-Paul et la Porte-Froc, dans le quartier du gouvernement, de la justice, de la banque et du grand commerce. Mais le Prévôt des marchands et les échevins avaient bien d'autres affaires : achat de cadeaux à offrir à la Reine, décoration des ponts, des places et des rues de la ville et du château de La Mothe, au bout du faubourg de la Guillotière, où la cérémonie de la réception devait commencer. En l'embarras où ils étaient par le manque de temps, ils imaginèrent de prier la Reine de hâter sa marche et cependant d'attendre, loin de Lyon, trois ou quatre jours qu'ils eussent fini leurs préparatifs, mais elle leur opposa les volontés de son mari.

Entre temps les bourgeois s'étaient cotisés pour lui faire un cadeau de 2.704 écus ; drageoir, bassin, vase et autre vaisselle en argent ciselé. L'échevinage manda l'avocat de la ville, Pierre Matthieu, et deux maîtres artisans, Jean Maignan et Jean Perrissin, que, lors de l'entrée du Roi en 1595 et de la comtesse de La Guiche en 1598, il avait déjà employés, l'un à dresser le plan des décorations et la liste des inscriptions en latin, en grec et